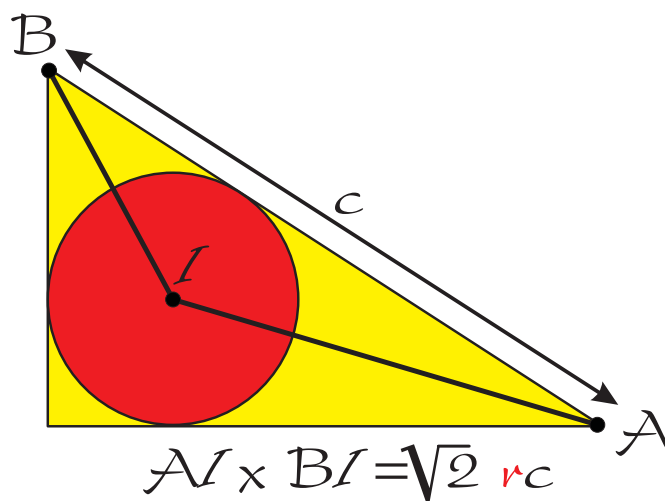


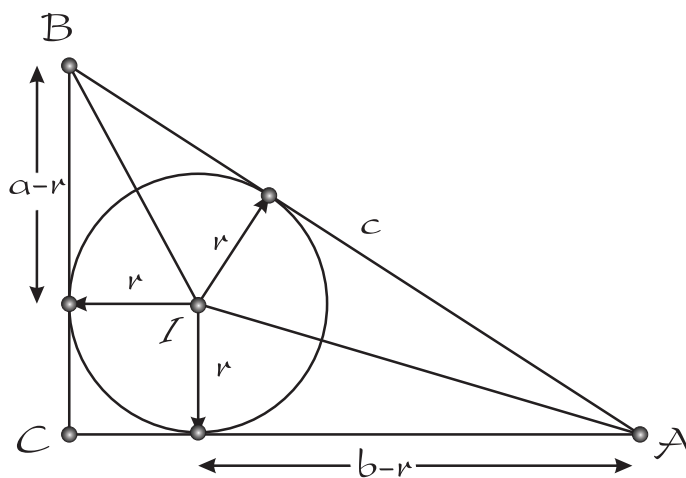
# Le cercle inscrit dans un triangle rectangle.

G.Huvent

21 décembre 2009



On utilise les notations de la figure ci dessous.



On sait que  $r = \frac{a + b - c}{2}$ , ainsi

$$b - r = \frac{b + (c - a)}{2} \text{ et } r = \frac{b - (c - a)}{2}$$

d'où

$$CI^2 = (b - r)^2 + r^2 = \frac{1}{4} [2b^2 + 2(c - a)^2] = \frac{1}{2} [b^2 + c^2 + c^2 - 2ac] = c(c - a) \text{ car } c^2 + b^2 = a^2$$

de même, par échange des rôles,

$$BI^2 = c(c - b)$$

Ainsi

$$AI^2 BI^2 = c^2 (c - a) (c - b)$$

Il suffit donc de prouver que

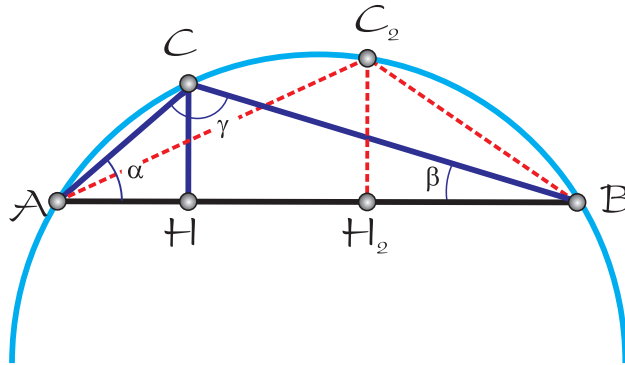
$$(c-a)(c-b) = 2r^2 \iff r^2 = \frac{(c-a)(c-b)}{2}$$

Or

$$r^2 = \frac{1}{4}(a^2 + b^2 + c^2 + 2ab - 2ac - 2bc) = \frac{1}{2}(c^2 + ab - ac - bc)$$

et  $\frac{(c-a)(c-b)}{2} = \frac{1}{2}(c^2 + ab - ac - bc)$

On peut donner une autre preuve, plus éclairante de ce sangaku et qui s'appuie sur deux autres résultats. Le premier s'énonce ainsi. Soit  $\mathcal{C}$  un cercle et  $[A, B]$  une corde de  $\mathcal{C}$ . Lorsque  $C$  décrit l'arc  $\widehat{AB}$ , le rapport  $\frac{CA \times CB}{CH}$  où  $H$  est la projection orthogonale de  $C$  sur  $[A, B]$  est constant.



Dans le triangle  $ABC$ , soit  $\alpha, \beta$  et  $\gamma$  les angles aux sommets  $A, B$  et  $C$ . On a alors

$$CH = CA \sin \alpha = CB \sin \beta \implies CA \times CB = \frac{CH^2}{\sin \alpha \sin \beta} \quad (1)$$

Mais la loi des sinus dans le triangle  $ABC$  donne

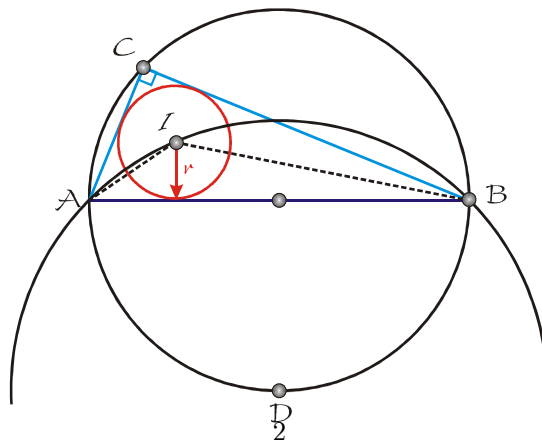
$$\frac{CA}{\sin \beta} = \frac{CB}{\sin \alpha} = \frac{AB}{\sin \gamma} \implies CA \times CB = \frac{AB^2}{\sin^2 \gamma} \sin \alpha \sin \beta \quad (2)$$

En multipliant les deux égalités (1) et (2), il vient

$$\left(\frac{CA \times CB}{CH}\right)^2 = \frac{AB^2}{\sin^2 \gamma} \implies \frac{CA \times CB}{CH} = \frac{AB}{\sin \gamma}$$

D'après le théorème de l'arc capable, l'angle  $\gamma$  est constant lorsque  $C$  décrit l'arc  $\widehat{AB}$ , ce qui prouve que le rapport  $\frac{CA \times CB}{CH}$  est constant.

Le second résultat concerne le lieu du centre du cercle inscrit à un triangle rectangle. Soit  $\mathcal{C}$  un cercle de diamètre  $[A, B]$ , lorsque  $C$  décrit l'arc  $\widehat{AB}$  le centre du cercle inscrit au triangle (rectangle)  $ABC$  décrit un arc de cercle.



En effet, soit  $I$  le centre du cercle inscrit, dans le triangle  $ABC$ , soit  $\alpha$  et  $\beta$  les angles aux sommets  $A$  et  $B$ , dans le triangle  $BCI$ , les angles aux sommets  $A$  et  $B$  valent  $\frac{\alpha}{2}$  et  $\frac{\beta}{2}$ . On en déduit que lorsque  $C$  décrit l'arc  $\widehat{AB}$ , l'angle au sommet  $I$  du triangle  $BCI$  est constant égal à  $\pi - \left(\frac{\alpha + \beta}{2}\right) = \pi - \frac{\pi}{4} = \frac{3\pi}{4}$ . D'après le théorème de l'arc capable, le point  $I$  décrit un arc de cercle (dont le centre est le point  $D$  de la figure) passant par  $A$  et  $B$ . En appliquant le premier résultat, on obtient

$$\frac{AI \times BI}{r} = \frac{AB}{\sin \frac{3\pi}{4}} = \sqrt{2}AB$$

ce qui est le résultat demandé par le sangaku.